

Le TOUCASSIN



**TERRE D'ARTISTES
RASPIGAOUS LE 21 MAI**

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
#5 / MAI 2022

6

10

15



**CHÈRES TOUCASSINES,
CHERS TOUCASSINS**

Le deuxième budget de notre mandat a été voté. Ayant hérité comme vous le savez d'une situation financière de la commune extrêmement alarmante lors de notre élection, nous avons travaillé avec mon équipe pour redresser la situation et mettre en place les fondements d'une gestion responsable et ambitieuse pour les années à venir.

Recrutement de 3 personnes pour recréer un service financier qui n'existait plus, maîtrise des dépenses de fonctionnement de la commune, dépenses d'investissement au plus juste des prévisions, plan prévisionnel d'investissement, plan prévisionnel de fonctionnement, plan prévisionnel de financement des projets, autant d'outils et d'actions jamais réalisés sur la commune qui nous permettent de constater une baisse (rare en période de crise) des dépenses de fonctionnement en 2021, un désendettement de la commune et un résultat d'exercice très positif dont le montant est supérieur à tous les résultats d'exercices depuis 2014.

Malgré tout, les efforts doivent se poursuivre car les besoins de notre commune sont immenses et les coûts qui y sont liés également. Les crises successives du COVID et de la Guerre en Ukraine impactent fortement nos finances notamment sur les investissements concernant la hausse des prix des matières premières et sur notre fonctionnement notamment sur le prix de l'énergie qui n'est pas réglementé pour les collectivités.

Alors que de nombreuses communes sont contraintes d'augmenter leurs impôts pour boucler leur budget, nous avons pris la décision de financer nos projets par l'emprunt, rendu possible par notre politique prudente de désendettement. Ce choix permettra de ne pas faire supporter une contrainte financière supplémentaire aux contribuables toucassins, qui viendrait s'ajouter à la situation unique et gravissime que nous vivons tous depuis 3 ans.

Malgré ces difficultés, nous avançons et les premiers projets d'ampleur du mandat vont se réaliser dès cette année. Des infrastructures pour la jeunesse, pour la transition écologique et pour la sécurité que vous pourrez découvrir dans ce « Toucassin » que je vous souhaite agréable à lire.

Bien Chaleureusement
Jérémie FABRE



**BUDGET
2022**

raisonnable
&
ambitieux



Le 23 mars dernier, le conseil municipal a adopté à la majorité le budget 2022 s'inscrivant dans la continuité des engagements déjà pris l'année dernière : maintien des taux d'imposition communaux et poursuite de l'optimisation des dépenses de fonctionnement. 2022 sera l'année de la concrétisation de projets structurants très attendus et notamment pour la jeunesse.

Des dépenses de fonctionnement optimisées

Le budget de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses liées à la gestion courante de la collectivité (notamment les charges de personnel). Elles sont financées principalement par les impôts locaux.



> Le résultat de fonctionnement de l'année 2021 s'élève à 841 535 € (701 250 € en 2020). Ce résultat permet à la collectivité de pouvoir éventuellement financer des projets structurants.

> Dans un contexte financier difficile où les dotations de l'Etat n'augmentent pas, ce résultat de 2021 traduit la volonté de la municipalité de contrôler et de maîtriser chaque euro dépensé.

> Une optimisation des coûts est systématiquement recherchée. Chaque contrat est mis en concurrence en vue d'obtenir les tarifs les plus justes.

Cette politique permet donc de **ne pas avoir recours à une hausse des taux d'imposition communaux.**

Dans un contexte géopolitique incertain, ce budget se veut également très prudent avec l'anticipation des coûts des matières premières et de l'énergie qui ne cessent d'augmenter.

Enfin, la municipalité souhaite faire de Solliès-Toucas une ville dynamique et attractive en proposant des manifestations inédites sur la commune.

Le budget des festivités a été revu à la hausse : festival So'Mômes en avril, le festival de magie et Terre d'artistes en mai, une grande fête du village organisée sur une semaine avec les associations de la ville au mois de juillet, un événement

surprise pour halloween et un grand vide-grenier en octobre. Mais également pour le maintien des manifestations qui ont remportés un grand succès l'année dernière : les journées de l'environnement, la Fête de la bière, le jeu dit c'est permis, la pitchounette, le ciné plein air... Les subventions aux associations seront votées au conseil municipal du mois de mai.

Dans le prochain Toucassin, un article sera consacré aux subventions et aux critères d'attribution mis en place cette année.



Impôts locaux	Pas d'augmentation des taxes communales
Produit fiscal attendu	4 311 669 €
Taxe foncière (bâti)	31,58 %
Taxe foncière (non bâti)	93,71 %

Le budget primitif 2022 en chiffres	
Fonctionnement	6 874 726 €
Dépenses de personnel :	3 496 995 €
Charges à caractère général :	1 749 872 €
Dotations et participations :	982 119 €
Investissement avec RAR :	3 464 875 €

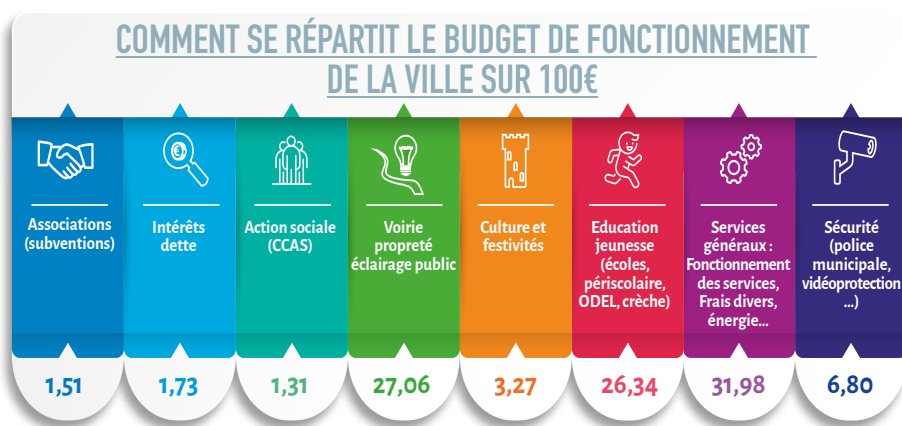
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES : UNE VISION À LONG TERME

Un audit du centre de gestion en 2016 et un audit structurel interne effectué en début de mandat ont montré un certain nombre de carences sérieuses dans les services municipaux pour une administration qui doit répondre aux besoins d'une ville de près de 6000 habitants.

A partir de ces constats, la municipalité propose de mettre en place sur le mandat, une stratégie « ressources humaines » ambitieuse afin de doter chaque service de la ressource nécessaire pour le bon fonctionnement du service public.

Ce plan d'action prévoit donc d'avoir recours, dans les deux prochaines années, à un fort recrutement qui sera

compensé par la suite par les départs en retraite qui ne seront pas tous remplacés poste pour poste. Un retour à l'équilibre prévisionnel de la masse salariale est prévu à partir de 2025 avec une marge de manœuvre intéressante pour le futur. Cette stratégie permettra, à masse budgétaire équivalente, d'avoir 8 agents opérationnels en plus.



État de la dette

Le capital restant dû au 31/12/2021 s'élève à 3 706 947 €

Celle-ci s'élevait à 4 025 082 € au 31/12/2020.

La capacité de désendettement de la commune, au 31/12/2020, est d'un peu plus de 4,4 ans

Les investissements 2022 des projets très attendus

En 2021, une grande partie du budget d'investissement avait été consacrée à des travaux d'urgence indispensables pour la mise en sécurité de certains bâtiments (voir les audits dans le Toucassin n°1). De plus, la municipalité a choisi de faire une pause dans les projets d'investissements. En effet, du fait de la marge de manœuvre quasi nulle laissée en 2020 par l'ancienne équipe municipale, il fallait raisonnablement redonner du souffle aux finances communales et limiter le budget au lancement des études nécessaires pour les projets à venir.

L'année 2022 verra donc la concrétisation des projets annoncés, avec notamment des infrastructures pour la jeunesse : Pump Track (**110 000 €***) dans le quartier de Valaury et un City Stade, un skate parc et une aire de jeux pour enfants (**175 000 €***) dans le quartier de la Guiranne vont voir le jour dans les semaines à venir (voir Toucassin n°4).

Pour les écoles, un gros projet d'investissement est prévu pour le socle numérique (**25 000 €***). Il prévoit notamment des vidéoprojecteurs pour toutes les classes, des ordinateurs portables, des tablettes (classe mobile) et la mise en place d'un ENT (environnement numérique de travail) sur le même principe que Pronote dans le secondaire. Enfin, la régie agricole communale va entrer en activité cette

année pour une production locale de fruits et légumes à destination de la restauration scolaire (**100 000 €***).

Pour les amateurs de boules, une buvette au bouldrome va être réalisée (**115 000 €***) avant l'été. Cette structure permettra également la mise à disposition de toilettes publiques.

Pour le patrimoine communal, la remise en état va se poursuivre avec la réfection des toitures de l'Eglise (**160 000 €***) et de la Casa Nieves /Maison Mentor (**180 000 €***)



Côté sécurité, le budget 2022 prévoit un investissement conséquent pour la vidéo protection (**240 000 €***) ainsi que pour l'éclairage public (**150 000 €***) et pour le plan de prévention des inondations (**111 000 €***) - (Étude pour les travaux sur le vallon aux Hubacs et sur les buses à la Font du thon).

Enfin, l'enveloppe consacrée aux travaux de voirie s'élève à **232 726*€** comprenant entre autres, des bornes à incendie, des feux tricolores et des trottoirs sur la RD554, des aménagements aux Rouvières, un container enterré à ordures ménagères sur la place Gambetta, la réfection partielle du chemin de la Peyranne, ainsi que des travaux divers.

Pour financer tous ces projets, la municipalité a décidé de souscrire un emprunt à hauteur d'un million d'euros. Ce choix a été fait pour anticiper une hausse des coûts liée au contexte géopolitique incertain mais aussi une hausse des taux d'intérêts dans les années à venir. Cela permettra également de pouvoir être réactif en cas d'opportunités foncières.

* coûts prévisionnels (ne prennent pas en compte les hausses des matières premières)

JEUNESSE

Les jeunes élus en action



Sil est une chose vraie, c'est que nos douze élus du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ) ne chôment pas ! En effet, élus depuis le mois de novembre dernier et en seulement quelques réunions de travail, ils ont présenté à Monsieur le Maire pas moins de quatre projets lors d'une réunion plénière le 12 mars dernier. Issus de la réflexion autour de leur faisabilité tant technique que budgétaire, ils se classent en deux catégories, à court terme et à moyen terme.



LES PROJETS À COURT TERME

Les bancs de l'amitié : ce sont des bancs décorés, visibles par tous les enfants. Ils servent à venir s'asseoir dessus quand on se sent seul. Les bancs permettent aux autres élèves de rejoindre l'enfant assis dessus pour lui proposer de partager un moment de jeu ou simplement de parler.

L'Expression Wall ou mur d'expression : partant du constat que certains enfants se plaignent de ne rien faire pendant les récréations et de n'avoir aucun endroit pour exprimer ses peines et ses joies ou encore sa créativité, les élus ont imaginés quatre murs en accès libre pendant les récréations pour y remédier.

LES PROJETS À MOYEN TERME

Des écoliers en sécurité : Afin de sécuriser les enfants et leurs parents, les jeunes élus ont imaginé des zones de regroupement ou « points de rendez-vous ». Ces abris construits en dur et équipés de lumière pour l'hiver permettront aux élèves, notamment des hauteurs de Solliès-Toucas, qui ne bénéficient pas d'un bus ou d'une navette scolaire pour les mener à l'école de pouvoir attendre en toute sécurité leurs parents plutôt que sur le bord de la route.

La chaîne anti-gaspi : Chaque année des montagnes de vêtements et de jouets sont ramassées à l'école et ne sont jamais réclamées. Afin de cesser ce gaspillage, le CMEJ propose au sein de l'école de mettre des bacs de récupération de livres, vêtements et jouets en bon état seulement afin d'organiser plusieurs journées anti-gaspi dans l'école pendant lesquelles les familles et leurs enfants viendraient donner ce dont ils veulent se débarrasser. Le but de cette chaîne anti-gaspi est d'apprendre aux enfants à consommer moins et à ne plus jeter ce qui ne leur plait plus.



Les deux projets à court terme ont d'ores et déjà été validés par la municipalité et déjà un banc de l'amitié a trouvé place à l'école. Les deux derniers projets sont toujours à l'étude.

Toujours est-il que nos jeunes élus sont déterminés à marquer Solliès-Toucas de leurs actions en gardant en tête qu'elles doivent être pensées par des enfants pour des enfants.

Le CCAS vous accompagne

Au cœur de l'action publique municipale, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose une multitude de services à des Toucassins. Distinct des autres services municipaux, il possède son propre Conseil d'administration présidé par Monsieur le Maire. C'est un lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation des personnes sur les démarches à effectuer dans le domaine du social. Il agit en faveur des personnes en situation de réinsertion sociale ou professionnelle, des familles confrontées à de grandes difficultés et en faveur des personnes âgées souffrant d'isolement ou de dépendance.



TOUT AU LONG DE L'ANNÉE LE CCAS ACCUEILLE

Les familles ou les personnes en difficultés, en étroite collaboration avec les assistantes sociales du département.

Les personnes qui souhaitent déposer leur demande de logement social, leur dossier APA, leur demande MDPH, les dossiers d'aide sociale et autres... Le CCAS transmet ces dossiers aux administrations ou aux organismes compétents.

LE CCAS TIENT UN REGISTRE DES PERSONNES FRAGILES ET VULNÉRABLES

(personnes de plus de 65 ans ou en situation de handicap)

Afin de localiser au mieux les personnes les plus fragiles et vulnérables que ce soit par leur âge, leur handicap ou leur isolement, le CCAS tient un registre qui doit permettre en cas de nécessité (Fortes intempéries, épidémies, fortes chaleurs...) de faciliter l'intervention des services sanitaires,

sociaux et de secours dans les meilleures conditions auprès de ces personnes.

Les données recueillies ont pour seul objet le plan d'alerte et d'urgence départemental.

Elles sont destinées à l'usage du CCAS et du préfet, à sa demande.

Si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à vous y faire inscrire (imprimé disponible au CCAS ou sur le site internet de la commune). Si vous êtes inscrit sur ce registre, il serait important d'enregistrer sur votre téléphone le numéro de la mairie 04 94 28 90 47 afin que vous puissiez nous répondre en toute sécurité lorsque nous vous contacterons.

LE CCAS PROPOSE AUX SÉNIORS

- En partenariat avec différents intervenants des ateliers ponctuels pour les personnes de plus de 60 ans, informations sur le site ou au CCAS.
- Différentes animations pour les seniors tout au long de l'année avec pour temps fort : la semaine bleue et le repas de Noël (informations et renseignements sur le site et par voie d'affichage ou par téléphone auprès du CCAS à partir de septembre)
- Des ateliers mémoire, tricot : renseignez-vous auprès du CCAS (04.94.28.90.47)

Retrouvez toutes les informations concernant le CCAS sur le site internet de la ville, le panneau lumineux et les panneaux d'affichage ainsi que sur les réseaux sociaux.

Le CCAS distribue un colis de Noël (sur inscription) aux personnes de plus de 70 ans, sous conditions de ressources et aux personnes suivies par le CCAS en grande difficultés sociales.

Inscription au CCAS
sur RDV au
04 94 28 90 47
entre le 15 juin
et le 15 septembre
de l'année concernée.





Dispositif de participation citoyenne

La démarche de « participation citoyenne » consiste à sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement. La connaissance par la population du territoire et par conséquent des phénomènes de délinquance susceptibles de s'y produire permet de développer un moyen d'aider les forces de l'ordre dans leur action.

Sous la forme d'un réseau de solidarités de voisinage constitué d'une ou plusieurs chaînes de vigilance structurées autour d'habitants d'une même rue ou d'un même quartier, le dispositif doit permettre d'alerter

la gendarmerie ou la police municipale de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient les témoins. Le maire est un acteur clé de la sécurité

publique et de la prévention de la délinquance sur son territoire. Le dispositif « participation citoyenne » renforce le maire dans son rôle de pivot de la politique de prévention de la délinquance.

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Le protocole de mise en place de la Participation Citoyenne a été signé en 2019 entre la ville de Solliès-Toucas, le Préfet, le Procureur, et le commandant du groupement de gendarmerie. Sans suivi sur le précédent mandat, le dispositif s'était endormi et n'avait pas été porté à la connaissance de la population. Aujourd'hui, la municipalité souhaite

relancer le dispositif et s'appuyer sur des citoyens volontaires. Une première réunion s'est tenue à la salle des fêtes au mois de mars en présence de Monsieur le Maire Jérémie FABRE, son adjoint à la sécurité Luciano ROBERTI, la police municipale, la gendarmerie et tous les référents de quartier. La ville, selon un découpage en 17 secteurs, compte 26 « référents participation Citoyenne

» encadrés par la Brigade de Gendarmerie de la Farlède et la police municipale. Ils constituent, avec leur voisinage, un réel renfort pour les forces de l'ordre dans la détection de faits inhabituels susceptibles de s'inscrire dans des opérations de préparation de cambriolages, par exemple. Il faut noter que ce dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'action des forces de l'ordre.

SUIVI DU DISPOSITIF

Des réunions seront régulièrement organisées avec les référents de quartiers pour :

- faire un bilan du dispositif : ressenti de l'impact sur les problématiques d'insécurité, évolutions des statistiques, problématiques et plus-value,
- imaginer les pistes d'action pour faire évoluer le dispositif.

FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF

Les 26 référents volontaires recueillent et favorisent la transmission d'informations entre les riverains de leurs quartiers, les forces de l'ordre et la municipalité. L'information peut également venir des services municipaux et des forces

de l'ordre. Dans ce cas, ils contactent les référents qui relayent auprès des riverains les faits qui demandent une vigilance particulière : augmentation des cambriolages aux alentours, inquiétude sur certains faits...

VOUS AVEZ REMARQUÉ UN FAIT INHABITUEL DANS VOTRE QUARTIER ?

Informez votre référent et donnez-lui le maximum de détails (date, heure, plaque d'immatriculation...). Les services compétents et notamment la

police municipale analysent tous les signalements et informent les référents de la suite donnée à l'affaire.

En cas d'urgence constatée, appelez

sans attendre le 17. Seule la rapidité des interventions permet de réaliser des constats de flagrant délit, précieux pour la Justice.

Liste des référents

➤ **SECTEUR 1**

LES HAUTS GUIRAN / CLOS DE LA GUIRANNE / GUIRAN :

- > TRAVERSA Christian
- > VERCHUERE Pascal
- > KREBS Francis

➤ **SECTEUR 2**

ESPLANES ROUBINS / LES CORNICHES :

- > PAUTE Alain
- > HAZEBROUCK Bernard

➤ **SECTEUR 3**

CENTRE VILLE NORD ET SUD / FONT DU THON / TOURDIAS :

- > HAVET Patrick
- > PIANETTI Catherine
- > CAMESCASSE Jacques
- > REYNE Fabienne

➤ **SECTEUR 4**

LES LINGOUSTES / LES PINS VERTS / RD 554 :

- > FLORIN Henri
- > MORERE Gérard

➤ **SECTEUR 5**

LES ROUVIERES / LES HUBACS / LES FARACHES / LES CHABERTS / ROUTE VALAURY / HAMEAU DE VALAURY :

- > CELLE Jean-Marc
- > BERNARD Serge
- > DENEUX Philippe
- > EROUT Guy
- > DIMIER Johnny
- > CAPET Denis
- > FABRE Alain

➤ **SECTEUR 6**

LE PIED DE LEGUE / LES ANDOULINS :

- > BOYER Alain
- > DAEL Paul
- > GAYRAUD Didier
- > MOURIN Serge
- > REY Franck
- > POTHIER Patrick
- > LINOL Philippe
- > VIELH Vincent

VINCENT SANCHEZ-GALLARDO

Chiropracteur diplômé de l'IFEC (Institut Franco-Européen de Chiropraxie), vous propose des consultations à domicile sur la commune de Solliès-Toucas.

Médecine manuelle de référence pour les soins du dos et des articulations, la chiropraxie a pour objet la détection, le traitement et la prévention des dysfonctionnements de l'appareil locomoteur et

de ses conséquences, notamment au niveau de la colonne vertébrale et des membres. Ces dysfonctionnements se traduisent notamment par des douleurs ou une limitation du mouvement.

BIENVENUE

Pour prendre rendez-vous ou pour toute demande de renseignements :

☎ 06 58 53 51 82

✉ vincent.chiropraxie@gmail.com



Sauvegarde de notre patrimoine arboré

Surveillance de l'état sanitaire des arbres, choix des essences, ombrage, création d'îlots de fraîcheur, plantation à des endroits stratégiques...Tels sont les grands enjeux de la sauvegarde de notre patrimoine arboré et de la politique de plantation d'arbres dans les années à venir.

La volonté de l'équipe municipale est de redonner de la place aux arbres dans tous les futurs aménagements tout en assurant la sécurité publique. Pour cela, un audit a été réalisé par un cabinet d'expertise, pour recenser les arbres plantés sur le domaine public à travers une cartographie et une base de données numérique (Sig) permettant le suivi de chaque arbre.

Cette étude a permis de déterminer l'état de santé des arbres, de comprendre les facteurs limitant leur croissance et leur développement, de diagnostiquer d'éventuels défauts mécaniques, ainsi que des points d'attaques par des champignons pathogènes ou ravageurs. Cette étude a également permis d'acquiescer une démarche méthodologique précisant les futures plantations à travers des préconisations.



UNE CONNAISSANCE DU PATRIMOINE GRÂCE À DES MOYENS MODERNES

Connaître le patrimoine pour mieux le gérer, tel est l'enjeu qui a présidé à la mise en œuvre d'un important travail de cartographie des arbres dans le système d'information géographique (Sig). La connaissance du patrimoine va permettre d'avoir une politique de gestion et de renouvellement efficiente. Le système numérique présente la particularité d'être vivant puisqu'il est mis à jour par les agents du service « espaces verts ».



DES PRÉCONISATIONS POUR CHAQUE PLANTATION D'ARBRES

Les arbres sont essentiels en ville pour de nombreuses raisons : ils jouent un rôle important dans la lutte contre la chaleur, dans l'infiltration des eaux pluviales, dans la captation de certains polluants, etc. Mais ils peuvent aussi avoir des impacts négatifs tels que la production d'allergènes. Aussi, ces effets sont surmontables si l'on plante le bon arbre au bon endroit. Désormais, chaque plantation fera l'objet d'une réflexion qui privilégiera les essences plus résistantes à la chaleur et moins allergènes. Ce qui permettra également de diversifier les plantations pour réduire le risque de développement de certaines maladies.

QUAND LES ARBRES MENACENT LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

La sécurité des personnes n'est pas négociable. Certains arbres, principalement les platanes, sont surveillés de près. Ainsi, le platane de l'avenue Jean Moulin présentait des signes visuels sans équivoque d'attaque par le champignon lignivore. La décision a été prise de l'abattre. Et sans regret, puisque lors de la coupe, le constat a été fait que les branches charpentières de plusieurs centaines de Kg étaient complètement creuses et pouvaient potentiellement représenter un danger.



TRAVAUX



Retour sur Travaux

DÉCAPAGE FONTAINE PLACE GAMBETTA



PARKING 2 ROUES PLACE GAMBETTA



ÉCLAIRAGE PHOTOVOLTAÏQUE PARKING DE COVOITURAGE



SÉCURISATION DES ÉCOLES

(dispositif anti-intrusion obligatoire depuis 2017)

REMISE EN ÉTAT DE LA CALADE DES ESPLANES



Le
TOUCASSIN



*Bulletin d'information
de la commune de Solliès-Toucas*

Hôtel de Ville de Solliès-Toucas
83210 Solliès-Toucas

Responsable de la publication : Jérémie FABRE

Rédaction et photos : Mairie Solliès-Toucas

Maquette : et si...

Impression : Imprimerie Sira

Permanences en Mairie :

rendez-vous au 04 94 28 90 47

Mission locale :

sur RDV tous les jeudis après-midi
à partir de 14h.

Avocat :

sur RDV tous les premiers vendredis
de chaque mois à partir de 15h.

Conciliateur de justice :

sur rdv tous les 4^{ème} mardis du mois
à partir de 9h.

Entr'aide Sociale :

sans RDV le 1^{er} mardi du mois
à partir de 11h.

Permanences assistantes sociales :

le lundi et mardi après-midi
et le jeudi matin sur RDV

TRAVAUX

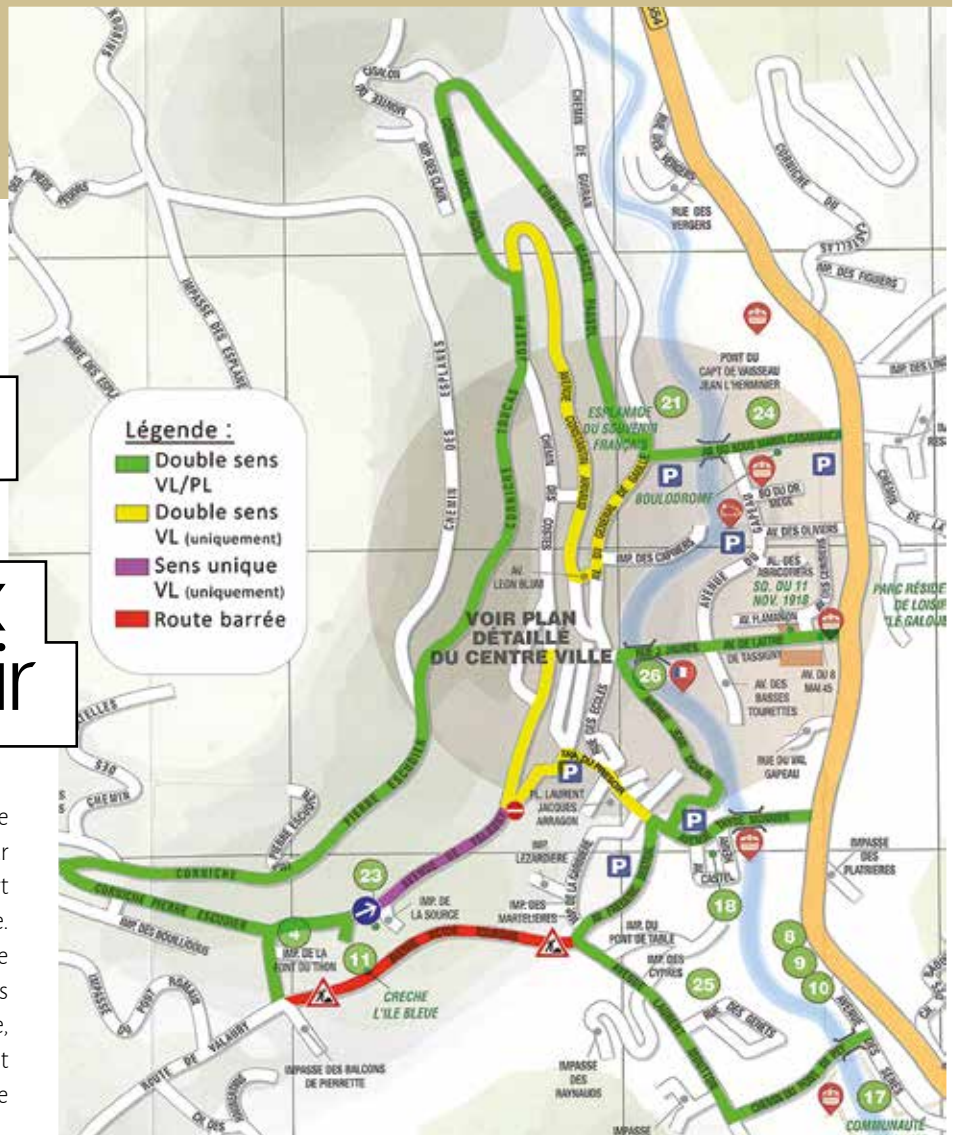
Avenue Victor TOURDIAS : des travaux pour l'avenir

L'avenue Victor Tourdias est une des voies la plus fréquentée par les Toucassins puisqu'elle dessert tous les quartiers situés à l'ouest de la ville. Près d'un tiers de la population y passe chaque jour et la circulation est parfois compliquée à certaines heures de la journée, notamment lors du passage des camions et du bus scolaire à des endroits où la voie ne permet pas le croisement des véhicules.

A la demande de la ville, la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau (CCVG) va réaliser de gros travaux sur cette voie pour l'élargir au niveau du pont de table, permettant ainsi une fluidification de la circulation et une giration plus aisée pour les gros véhicules.

Ces travaux vont consister en la création d'une soixantaine de micropieux permettant la construction d'une dalle pour élargir la chaussée dans le vide. Le cout prévisionnel de ces travaux est de 765 000€ TTC.

Néanmoins, ces travaux qui amélioreront nos déplacements futurs et notre sécurité en cas d'évacuation d'urgence (inondation, feu de forêt, etc) vont avoir des conséquences sur notre quotidien à court terme puisqu'ils



entraîneront une fermeture totale de l'avenue V. Tourdias **du 23 mai au 2 septembre 2022.**

Avec l'expérience des fermetures précédentes, un plan de circulation provisoire sera mis en place avec une déviation sur les corniches et l'instauration d'un sens unique sur l'avenue de Valaury pour les véhicules légers dans le sens « Font du Thon vers école maternelle ».

Les poids lourds devront emprunter la corniche. Il faudra privilégier les engins de tonnage faible ou le cas échéant, demander une dérogation de tonnage à la police municipale, ce qui permettra de réguler le trafic de gros camions sur la corniche et ainsi éviter la dégradation des voies et les problèmes de circulation.

Une attention particulière est également demandée aux riverains de la corniche pour le stationnement. En effet, avec l'accroissement de la circulation, un stationnement réduit et organisé permettra à tous de mieux se déplacer et ainsi réduire les désagréments de cette déviation.

Ce nouveau plan de circulation empêchera le bus scolaire de Valaury de circuler pendant la durée des travaux. Une réunion avec les parents des élèves utilisant ce moyen de transport a été organisée le 27 avril dernier pour échanger autour de solutions les mieux adaptées pour tous.

Nous vous remercions pour votre compréhension et comptons sur votre civisme pour que le plan de circulation soit respecté.

FESTIVITÉS

21 MAI 2022

OUVERTURE DU SITE 17H00

- de 17h00 à 18h00
« Warm-Up » Koltcha Sound
- de 18h00 à 18h45
King Kaala
- de 19h30 à 20h15
Marcus I & The Iron Drops
- de 21h00 à 22h30
Raspigaous



Terre d'artistes l'évènement dédié aux artistes locaux

Cette année, la programmation de « Terre d'artistes » rendra hommage à un des groupes les plus anciens de ce riche territoire RASPIGAOUS qui a toujours su faire germer les talents populaires comme les créativités les plus riches.

Organisé à l'espace Lanza, l'évènement réunira un espace « scène musicale » ainsi qu'un espace de convivialité avec food-truck.

KOLTCHA SOUND SYSTEM

Pour accueillir le public et assurer les changements de plateau, c'est Koltcha-Sound. Une valeur sûre avec ce Sound-System et H-One, son DJ officiel, activiste du reggae français depuis le milieu des années 90 (Le son du marché) et son émission de radio qui diffuse depuis plus de 20 ans sur les ondes (Mission Impossible - Radio Active, tous les vendredis de 19h30 à 21h00)

RASPIGAOUS

Aussi surnommé Raspi, est un groupe originaire de Marseille. qui puise sa force et ses compositions dans divers styles tels que le funk, la soul, la salsa, ou encore de fortes consonances world, même si le reggae est à 80 % à la base de leur style musical. Le point fort du groupe étant ses concerts ou une grande énergie caractérise toutes leurs apparitions scéniques. Ils fêtent cette année leurs 25 ans d'existence et de tournée... Solliès-Toucas ne pouvait pas manquer cette occasion !!!

KING KAALA

Son Leader, Ziclo Essamaye importe son reggae « diola » : une inspiration reggae qu'il imprègne de sa culture par ses sonorités, son dialecte.

Ses textes sont engagés, la paix, l'injustice, l'amour... Ziclo chante la vie accompagnée par des musiciens expérimentés.

MARCUS I & THE IRON DROPS

Des profondeurs du berceau de la musique Reggae Roots, vibre un nouvel écho. Une alliance s'est formée, qui nous présente une nouvelle recette à base de Reggae à l'ancienne, de rythmes lourds et dansants.

Chaque ingrédient est dosé à la perfection et nous nous délecterons de chaque miette de ce groove impeccable.

Un vrai régal pour les oreilles !

FESTIVITÉS

Accueil des nouveaux Toucassins

Notre commune accueille chaque année de nouveaux habitants. La preuve que la qualité de vie de Solliès-Toucas est reconnue. Notre ville a une histoire, elle possède un patrimoine remarquable, à la fois naturel et culturel. C'est tout cela que nous vous proposons de découvrir lors de la prochaine cérémonie

d'accueil des nouveaux arrivants prévue le 21 mai prochain.

Après cette présentation, vous rencontrerez les élus qui vous feront part des grands projets en cours de réalisation et avec qui vous pourrez échanger. Et puis, parce que l'on ne découvre vraiment qu'en allant flâner, une petite visite guidée est prévue

dans le centre-ville. Une cérémonie qui se conclura par le verre de l'amitié.

Si vous vous êtes installés dans notre commune depuis juillet 2020, il est encore temps de vous inscrire :

☎ 04 94 00 41 31

✉ communication@mairie-solliès-toucas.fr

2^e édition des journées de l'environnement



Événement essentiel du monde à venir, les 02 et 03 juin seront dédiés uniquement aux écoles avec de nombreux ateliers découvertes et des rencontres avec des structures fortement

impliquées dans la protection de notre environnement.

Le samedi 04 juin sera ouvert à tous et les programmations se déploieront dans les rues de la Ville : une grande ferme pédagogique,

des ateliers, des promenades permettant de partager des savoirs, de nombreux jeux, des associations... une grande fête pour penser à demain et agir pour notre monde.

Une journée pour toute la famille...



Le marché estival des producteurs locaux redémarre



Lieu de convivialité et de partage, le marché des producteurs organisé par l'association TOUCAS'IN reprend place au boulodrome à partir du mardi 31 mai, et ce tous les mardis jusqu'à 16 août.

L'été dernier, le marché estival avait rencontré un grand succès en sortie de crise sanitaire mais avait dû être stoppé au milieu de l'été en raison de l'application du pass sanitaire. Les bénévoles de l'association souhaitent

redonner vie à cet événement qui réunira chaque mardi jusqu'à fin août de nombreux exposants locaux : alimentaire, artisanat, bien-être, etc ainsi qu'un espace de restauration et de musique.

En collaboration avec la ville, la jeune association compte aujourd'hui une trentaine d'adhérents mais recherche toujours des bénévoles pour aider à la mise en place du marché, la logistique de la buvette, etc.

Des chantiers participatifs sont organisés pour fabriquer le mobilier en matériaux de recyclage pour l'espace restauration. Le prochain chantier participatif se déroulera le samedi 14 mai à partir de 9h sur le boulodrome. Tout le monde peut participer, adhérents ou non pour faire vivre ce beau projet que tout le monde apprécie.

Pour plus d'informations :

📍 Association TOUCAS'IN

🌐 www.toucas-in.fr

Une nouvelle page s'écrit à la bibliothèque

Son arrivée le 14 février dernier, jour de la Saint Valentin, résonne comme un heureux présage pour cetteoureuse des livres. Christelle Ricaud, 39 ans, est la nouvelle bibliothécaire de Solliès-Toucas. Après un master 2 en droit, un passage par la Police Nationale, la comédie musicale en tant qu'auteurice et scénariste pour des bandes dessinées, elle découvre le monde des médiathèques au Cannet-des-Maures.

Ce fût une vraie révélation où elle put allier à la fois l'administratif, la relation publique et la culture. Enfin, elle a été séduite par le programme culturel de Solliès-Toucas qui va lui permettre de toucher toutes les tranches d'âge via la bibliothèque et l'organisation d'évènements. Car ce que Christelle aime le plus c'est travailler sur la transversalité de la culture qui au sein d'une médiathèque ne se limite pas qu'au prêt et au conseil mais également à l'organisation d'ateliers et d'évènements culturels.

Dès sa prise de poste, Christelle a été impressionnée par le travail réalisé par Mme Salhi qui pendant 27 ans a réussi à établir une véritable relation de confiance avec les lecteurs allant jusqu'à connaître les goûts de chaque usager. Pour Christelle, ce fût un honneur de rencontrer et d'être formée par Mme Salhi car comme elle le dit elle-même « On ne peut pas remplacer Mme Salhi, on ne peut que lui succéder ».

Son plus grand défi a été bien sûr de maintenir ce lien fort avec les usagers adultes en y apportant sa touche personnelle. Aussi, partant de cette



formidable base, Christelle va enrichir (via une étroite collaboration avec la MDV, la Médiathèque Départementale du Var) le fond des polars, romans adultes et science-fiction. Et, « 2022 cap sur la jeunesse »



oblige, elle est en train de créer et développer les « niches » adolescents et New Adultes, les adultes de 18 à 30 ans, avec notamment l'acquisition de fonds mangas, BD et littérature à destination de ce public. Les effets commencent à se faire ressentir avec une augmentation des inscriptions.

Dynamique, souriante et très professionnelle, Christelle fourmille d'idées qui n'en doutons pas, vont satisfaire tous les Toucassins. Un nouveau chapitre qui aura une place de choix dans le nouveau livre de Solliès-Toucas commencé il y a déjà presque deux ans.

R E T O U R I M A G E S

BEAU SUCCÈS POUR LE 1er FESTIVAL SO' MÔMES

Tournois de e-game, tournoi de football, escape game, jeux gonflables, espace manga, espace ludothèque, il y en avait pour tous les goûts et tous les âges à ce premier festival dédié aux jeunes Toucassins. Organisé pendant les vacances scolaires, près de 300 jeunes ont participé aux animations proposées par la ville.

Félicitations aux gagnants des tournois de e-game qui ont remporté une console (1^{ère} place) et des bons d'achat (2^e et 3^e place) pour chaque épreuve.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour la 2^e édition.



14 15
AVRIL



SO' MÔMES



LES
JEUDIS

JEU DIT : C'EST PERMIS !



EN
MARS



PRINTEMPS DES POÈTES



08/03



JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES



21/03

LOTO DU CCAS



26/03

OPÉRATION NETTOYAGE



02/04

JOURNÉE DE SENSIBILISATION À L'AUTISME



CORSO BLEU



02/04





VIDE GRENIER DES COMMERÇANTS

Tribunes Politiques

Fidèle à notre philosophie, nous avons tenté depuis le début du mandat d'impliquer et de travailler en toute transparence avec les élus d'opposition.

Face à des sujets majeurs pour l'avenir de notre commune, nous nous attendions à un débat démocratique sincère, honnête et franc de leur part. Mais nous ne pouvons que constater leur pratique de désinformation ainsi que leur posture dogmatique et non constructive.

Le groupe d'opposition, c'est : aucune proposition d'ampleur et novatrice depuis le début du mandat; un double discours entre les commissions et les conseils municipaux quand ils sont présents; de leurs propres aveux, des délibérations qu'ils ne comprennent parfois pas en dépit d'explications répétées; des critiques sur des problèmes qu'ils n'ont jamais su résoudre voire qu'ils ont créés et amplifiés. Arrivés en 2014 avec 2 millions d'€ de trésorerie et des finances saines, qu'ont-ils fait de leur mandat ?

- > 1 million d'€ en plus de fonctionnement dont 675 000 € de plus sur la masse salariale,

- > 19 millions d'€ d'investissement,

- > 3 millions d'€ de dettes supplémentaires en 6 ans.

Pour quels résultats (Journal fév. 2021)? Et ils se permettent même le luxe de ne pas voter nos bilans financiers et nos budgets, pourtant salués par le trésorier lui-même dès notre premier exercice budgétaire. Doit-on encore rappeler la situation financière de la commune à notre arrivée ?

De temps en temps, il est bon de rappeler les faits car eux ne mentent jamais.

Le groupe majorité

Les événements qui marquent ce début d'année prouvent combien nos démocraties occidentales sont fragiles. Nous sommes redevables de ceux qui, avant nous, se sont exprimés et battus pour les libertés dont nous bénéficions aujourd'hui. Nous avons aussi et surtout le devoir de faire vivre et de transmettre les valeurs républicaines.

A Solliès-Toucas, au fil des années et des scrutins, le taux de votants ne cesse de décroître. Voter ce n'est pas seulement choisir un projet et les personnes qui le portent, c'est aussi rappeler notre attachement à ces valeurs. C'est être acteurs. Soyons-le !

Notre groupe n'a pas approuvé la présentation du vote sur le budget :

- > hausse des dépenses de fonctionnement et surtout des frais de personnel ;

- > diminution des sommes allouées à l'entretien du réseau routier ;

- > désaccords sur des projets d'investissement : boulo-drome, nouvelle école au Pied de Lègue, devenir de la salle des fêtes, ...

Le peu de place qui nous est dévolu dans ce bulletin ne permet pas d'expliquer nos points de vue et donc les raisons de notre choix. Nous vous engageons à consulter les comptes-rendus des conseils municipaux sur le site de la commune.

Nous remercions le COF, le milieu associatif et les commerçants pour les manifestations qu'ils nous proposent. Soutenons les en participant à ces activités.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà un bel été. Prenez soin de vous et préservez vos proches.

Le groupe «Toucas A Venir»

Agenda

FÊTES ET CÉRÉMONIES

- ▲ Samedi 21 mai
**CÉRÉMONIE
D'ACCUEIL
DES NOUVEAUX
HABITANTS**
Inscription au 04 94 28 90 47
Organisée par la municipalité

- ▲ Lundi 6 juin
**CÉRÉMONIE
COMMÉMORANT
LES « JEUNES
MAQUISARDS
FUSILLÉS À
SIOU BLANC »**
Organisée par la municipalité



- ▲ Samedi 18 juin
**CÉRÉMONIE
COMMÉMORANT
L'APPEL DU 18 JUIN
1940 DU GÉNÉRAL
DE GAULLE**
Organisée par la municipalité

CONCERTS / SPECTACLES / CULTURE

- ▲ Vendredi 13 mai
RÉCITAL D'ORGUE
par Michel COLIN
Église Saint-Christophe
*Organisé par les amis de l'Église
Saint-Christophe*

- ▲ Samedi 21 mai
**CONCERTS
TERRE D'ARTISTES**
Organisé par la municipalité
Espace Lanza

- ▲ Vendredi 10 juin
**CONCERT
MUSIQUE MARIALE**
Avec Adèle PONS, Madeleine
WEBB et Stélian NANO
Église Saint-Christophe
*Organisé par les amis de l'Église
Saint-Christophe*

- ▲ Vendredi 17 juin
**CONCERTS
LA PITCHOUNETTE
LA FÊTE QUI
RÉVEILLE LA
MUSIQUE AVANT
TOUT LE MONDE !**
Organisée par la municipalité
Centre-ville

- ▲ Samedi 25 juin
**GALA DE DANSE
PIÈGE DE LUMIÈRE**
Espace Lanza

DIVERS

- ▲ Les Mardis 24 et 31 mai et
7 et 14 juin

**ATELIER
GYM DOUCE**
Sur inscription
Organisé par la CCAS
Salle Lanza

- ▲ Lundi 30 mai
THÉ DANSANT
Organisé par le CCAS
Sur inscription avant le 23 mai
Salle des fêtes



- ▲ Mardi 31 mai
**MARCHÉ ESTIVAL
DES PRODUCTEURS
LOCAUX**
Organisé par l'association TOUCAS'IN
Boulodrome
Tous les mardis jusqu'au
16 août



LE JEU DIT : C'EST PERMIS

- ▲ Jeudi 19 mai
**ATELIER LOISIRS
CRÉATIFS :
CONFECTION
DE MINI-
ÉPOUVANTAILS**
Sur réservation
Organisé par la municipalité
Moulin Arnaud

- ▲ Jeudi 02 juin
**ATELIER :
FABRIQUE-MOI
UN NICHOR**
Sur réservation
Organisé par la municipalité
Moulin Arnaud



- ▲ Jeudi 16 juin
**SPECTACLE :
HISTOIRE DE LOUPS**
Organisé par la municipalité
Jardin du Gaou



Plus d'infos disponibles sur notre site
www.ville-sollietoucass.fr

*Sous réserve des conditions sanitaires